



INDEX MAP  
CARTE DE LOCALISATION

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41304 G CARTE  
210/3g,h  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ECHELLE 1/20 000

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Projet financé par le Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente outaouaise Canada/Nouveau-Brunswick, sur l'Exploitation minière 1984-1989 fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between August 24, 1985 and November 9, 1985 using an helicopter borne gradiometer. Two coarse vapour magnetometers of 0.025 gamma resolution and vertically separated by 2m were towed on helicopter at an average elevation of 150m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300m and 120m. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, were obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual leveling analysis. Then, the vertical gradient values were interpolated on a 50m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. As the noise level of the vertical gradient data was negligible, no filtering was required during the compilation of this data. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B. E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B. E2A 3E1 or the Geological Survey of Canada, 611 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées par les Soléres Geophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 24 août 1985 et le 9 novembre 1985. Deux aimants à vapeur de 0,025 gamma de résolution et verticalement séparés de 2 mètres ont été traînés sur l'hélicoptère à une altitude moyenne de 150 mètres au-dessus du sol. L'écartement moyen des lignes de vol et des lignes de contrôle ont respectivement été de 300 mètres et de 120 mètres. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une bande vidéo enregistrée par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Les valeurs du gradient vertical, qui s'approchent approximativement de la première dérivée verticale du champ magnétique total enregistré sur les deux gradiomètres, ont été obtenues en divisant la différence des lectures de ces deux aimants à vapeur par leur séparation verticale. Après avoir édité les données de la tournée, les coordonnées des intersections des lignes de traverse et des lignes de contrôle, les différences de leurs lectures magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs de gradient vertical furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 mètres de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'une trapeuse numérique. Les données brutes du gradient vertical furent imprimées sur une grille dont les carrés mesurent 50 mètres de côté afin de servir de base à l'analyse manuelle du nivellement.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.-B. E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.-B. E2A 3E1 ou à la Commission géologique du Canada, 611 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût de recouvrement et de reproduction des données.

MAP 41304 G CARTE  
210/3g,h  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK